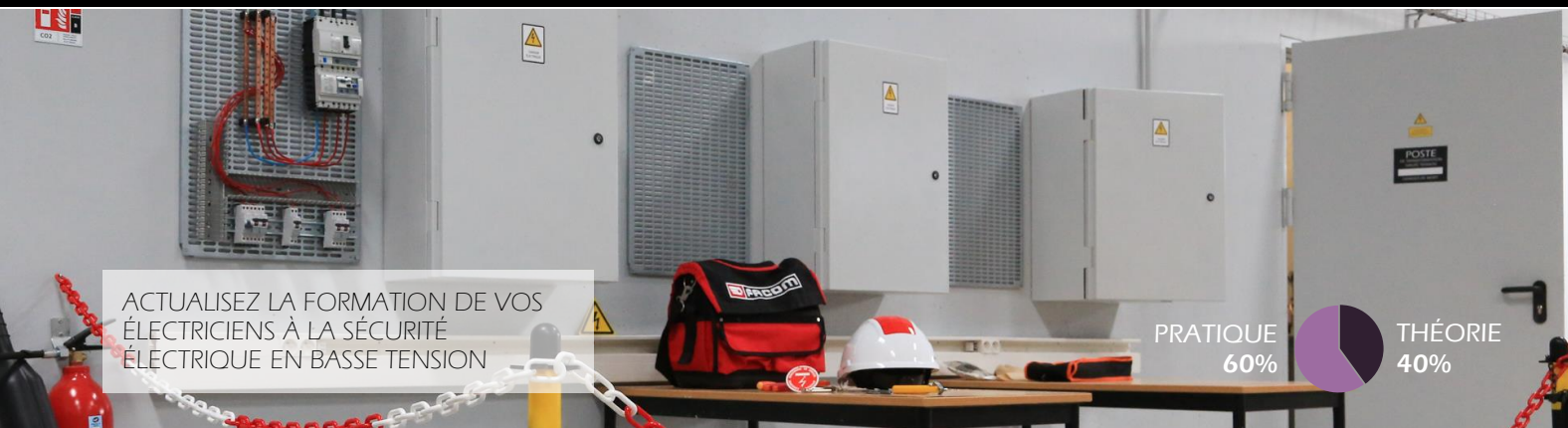




ACTUALISEZ LA FORMATION DE VOS ÉLECTRICIENS À LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE EN BASSE TENSION

PRATIQUE
60%



THÉORIE
40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

Existe aussi en
 E-learning

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel électricien intervenant en Basse Tension, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité.

PUBLIC

Toutes personnes ayant à réaliser des travaux, des interventions, des opérations ou des consignations en Basse Tension.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux, interventions et consignations en basse tension.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de réalisation d'opérations, de travaux ou de consignation en Basse Tension.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la Basse Tension, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

DURÉE

10 heures 30 (soit 1,5 jour)

EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 apprenant
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 jour ½ (10,5 heures) tous les 3 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation
Avis d'habilitation remis à l'employeur

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail
Norme NF C 18-510 de l'U.T.E.

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Id DD 005488



INTERVENANT(S)

Formateur en Prévention des Risques Électriques



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices pratiques



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510



PARTIE THÉORIQUE | 40%

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

La réalisation de travaux

- Les procédures de travaux hors tension
- Les travaux dans un environnement électrique
- La pose d'obstacles et d'isolants

La réalisation d'une consignation en BT

- La séparation
- La condamnation
- L'identification
- La Vérification d'Absence de Tension
- La mise à la terre et en court-circuit
- Les procédures documentaires

Les interventions générales en BT

- La recherche et la localisation des défauts
- L'élimination des défauts, la réparation ou le remplacement de l'élément défectueux ou d'une partie du matériel
- Le réglage et la vérification du fonctionnement
- La réalisation d'essais, de manœuvre, de vérification ou de mesurage

PARTIE PRATIQUE | 60%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées
- Partage d'informations sur les pratiques

Exercices individuels de mise en situation

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

Cas concrets

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique en Basse Tension, en situation professionnelle

Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

